

**COMPIÈGNE**

## Chauffage urbain : le ras-le-bol des utilisateurs

Vent de fronde chez les usagers du chauffage urbain de la ville de Compiègne. La hausse vertigineuse des tarifs ces dernières années a incité l'ensemble des copropriétaires à réclamer des comptes à la municipalité. Vendredi soir dernier, une trentaine de représentants des quelque 5 800 logements raccordés au chauffage urbain de la cité impériale avaient fait le déplacement à l'hôtel de ville lors du conseil municipal. Une preuve que le malaise est profond chez les quelque 20 000 clients du réseau installé depuis 1992. « Ceux qui payent n'ont rien à dire dans le ménage à trois entre la société Cofely, la municipalité et les clients », indique Jean-Pierre Harlé, président des copropriétaires de la résidence de l'Archet-d'Opale à Compiègne. Il ajoute : « On croyait être chauffés au gaz, mais on s'aperçoit que les prix suivent la courbe des prix du fioul. » Selon ses calculs, la hausse des tarifs du chauffage est de « 141 % entre 1998 et 2008 ». Rien que pour l'année 2008 l'augmentation se chiffre à 27,5 % selon le propriétaire. Consciente que la colère gronde, la municipalité, dont une partie des bâtiments est chauffée par le chauffage urbain, a décidé de réagir. La société prestataire serait prête à baisser le tarif du chauffage de 20,05 %. « Il s'agit d'une avancée significative mais nous devons encore clarifier l'avenant et continuer les discussions », a expliqué le maire, Philippe Marini (UMP), un brin embarrassé, lors du conseil municipal. « Une goutte d'eau », selon Jean-Pierre Harlé. « J'ai comparé le prix du chauffage payé à Cofely et le prix que nous paierions si nous avions un abonnement individuel auprès de Gaz de France. Il y a une différence de 22 € par mois par logement. C'est un véritable racket qui devient intolérable. » A l'instar de l'ensemble des copropriétaires, ce dernier réclame donc le remboursement de ce qu'il estime être un trop-perçu. La mairie de Clichy (Hauts-de-Seine) vient d'ailleurs d'intenter une action en justice pour réclamer le remboursement du trop-perçu, soit dix-neuf millions d'euros. Et à Vélizy (Yvelines) Cofely vient de proposer une baisse de 19 % des tarifs du chauffage urbain, preuve que le malaise dépasse largement les frontières compiégnoises. « La baisse c'est gentil, mais est-ce que c'est sur le prix de l'énergie ou sur le coût total, ce qui n'a rien à voir. Et il serait normal que les propriétaires et les locataires récupèrent une partie du trop-perçu. J'estime que pour les 59 logements de l'Archet-d'Opale il s'élève à 100 000 € depuis une dizaine d'années », poursuit Jean-Pierre Harlé. Cofely s'appuie sur un contrat de concession qui court jusqu'en 2025. La contrepartie du paiement des travaux de rénovation du réseau en 2005. Un chantier à plus de 4 millions d'euros supporté par le concessionnaire assorti d'une hausse du prix du chauffage de 5,8 % par an pendant quatre exercices. « On a déjà largement payé. La baisse qu'on nous propose correspond au prix des travaux, c'est largement insuffisant », conclut Jean-Pierre Harlé.

**Le Parisien**

Cet article a été publié dans la rubrique Compiègne

**La communication de G. Catoire c'était avant l'abandon des 19 millions d'euros !**

**Voir page suivante les prix respectifs à Compiègne et à Clichy**

Une réelle baisse de 20% des tarifs, indépendante de toute manipulation

# COFELY COMPIEGNE

GDF SUEZ

Direction régionale Ile de France Energies Services  
Agence Energies Grand Nord

GDF SUEZ S.A au capital de 696.055.073 Eur - Siège social : 1, Place des Degrés - 92000 NANTERRE - RCS NANTERRE 5 952 040 908 - TVA FR06 502 040 908

Agence GRAND NORD  
GDF SUEZ Energie Services-Cofely  
163, Bd Anatole France  
Tour Playel  
93821 SAINT DENIS CEDEX  
Tél : 01.48.13.54.00 - Fax : 01.42.43.05.24  
Contact : nathalie.couillard@cofely-gdfsuez.com  
Tél : 01.48.13.54.08

SDC RESIDENCE MARIE CAROLINE  
C/O CABIENT SERGIC OISE  
41, RUE PIERRE SAUVAGE  
B.P 90135  
60201 COMPIEGNE CEDEX

FACTURE N° FAC SIMILE JANVIER 2010

Client : 6028552      Affaire : 6302001

CONCESSION DE CHAUFFAGE URBAIN DE COMPIEGNE - AVENANT N° 9

	Répartition	Unité de Facturation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Tva	Montant TTC			
période du "base production 2009" R1- ENERGIE		MWh	1033,00	40,87	42 218,71	(1)	50 403,58			
période de 01/01/2010 au 31/03/2010 R2 CHARGES EXPLOITATION		URF	602,00	37,78	30 283,52	(2)	31 949,11			
Pénalités à J+1 de l'échéance : 1,1% taux d'intérêt légal sur marchés publics / Intérêts légal = 3,0%										
Papillon à joindre à votre règlement							MT HT	MT TVA	Montant H.T.	72 502,23
Echéance: ...							62	1 065,09	Montant TVA	8 940,46
Facture : FAC SIMILE							71	8 274,87	Montant TTC	82 442,69
									Net à Payer	82 442,69

Prix du MWh Compiègne : 79,80€ TTC  
Prix avril 2011 SDCC : 113,25€ TTC

Règlement à échéance au ...

Sans escompte

Dom : BNP ST-DENIS RIB - 3004 00889 0010047128-16

	Répartition	Unité de Facturation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Tva	Montant TTC			
période du "base production 2009" R1- ENERGIE		MWh	1033,09	36,00	37 211,26	(1)	44 550,88			
période de 01/01/2010 au 31/03/2010 R2 CHARGES EXPLOITATION		URF	602,00	24,93	19 998,86	(2)	21 093,52			
Pénalités à J+1 de l'échéance : 1,1% taux d'intérêt légal sur marchés publics / Intérêts légal = 3,0%										
Papillon à joindre à votre règlement							MT TVA	Montant H.T.	57 243,84	
Echéance: ...							1 099,66	Montant TVA	8 400,88	
Facture : FAC SIMILE							72	7 301,60	Montant TTC	65 644,50
									Net à Payer	65 644,50

Prix du MWh Compiègne : 63,54€ TTC  
Prix SDCC protocole : 90,60€ TTC

Règlement à échéance au ...

Sans escompte

Dom : BNP ST-DENIS RIB - 3004 00889 0010047128-16

Baisse tarifaire à Compiègne :  
(82 442,69€ - 65 644,50€) / 82 442,68€ = 20,3%

Pour aligner le tarif clicheois sur celui de Compiègne il faudrait une nouvelle baisse de 30%  
[(90,60€ - 63,54€) / 90,60€] = 29,86%